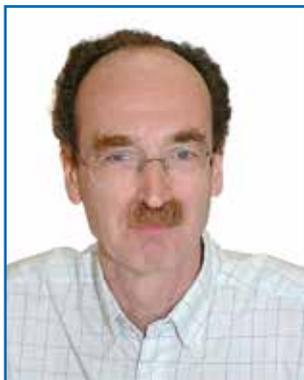


## Le dossier – Toxicité dermatologique des chimiothérapies

### Éditorial

Les différentes classes de médicaments anticancéreux sont responsables d'effets secondaires de présentation très variée. Leur connaissance est importante pour le dermatologue, souvent sollicité par l'oncologue pour la conduite à tenir et la nécessité ou non d'interrompre un traitement majeur.



**B. GUILLOT**  
Département de Dermatologie,  
CHU de MONTPELLIER.

**Les effets secondaires des chimiothérapies conventionnelles** sont bien connus mais de nouveaux aspects cliniques ont été décrits récemment comme les alopecies persistantes après un traitement de cancer du sein ou les érythèmes toxiques.

**Les thérapies ciblées anticancéreuses** ont une toxicité cutanée fréquente et spécifique, différente de celle des chimiothérapies et immunothérapies. Les plus classiques sont les éruptions acnéiformes, le syndrome main-pied ou les paronychies. Cependant, les manifestations graves, comme les réactions d'hypersensibilité, doivent être prévenues ; leur survenue contre-indiquerait la poursuite du traitement.

**Les immunothérapies** sont responsables de réactions d'origine immunologique le plus souvent mais la prescription de ces molécules dans le traitement de nombreux cancers, associée à des traitements de plus en plus prolongés, aboutit à la description d'un long cortège de manifestations cliniques cutanées qu'il faudra reconnaître.

Rarement graves, ces effets secondaires dermatologiques sont cependant toujours très mal vécus par les malades. Il est donc nécessaire de mettre en place des équipes de soins de support dermatologiques qui permettront, en concertation avec l'oncologue référent du malade, d'apprécier la gravité et le retentissement sur la qualité de vie et donc d'envisager la poursuite du traitement, une baisse de dose ou un arrêt thérapeutique en toute connaissance de cause dans l'intérêt du patient.